

Séance du Conseil des EPF des 12 et 13 décembre 2018

Le nombre de professeures dans le Domaine des EPF progresse

En 2018, le Domaine des EPF a poursuivi ses efforts pour faire progresser le nombre de professeures. En effet, près d'un tiers des nouvelles chaires professorales ont été pourvues par des femmes. Adoptée l'an dernier, la stratégie pour l'équilibre des genres a donc été mise en œuvre avec succès. Les ajustements budgétaires décidés par le Parlement permettront au Conseil des EPF d'investir davantage dans l'enseignement et la recherche l'an prochain. Une étude publiée récemment sur les brevets confirme la position de pointe du Domaine des EPF dans la recherche internationale.

Berne, le 13 décembre 2018 – Le Conseil des EPF constate avec satisfaction les effets positifs induits par le lancement de la stratégie pour l'équilibre des genres communiquée l'an dernier. L'un des axes principaux de cette stratégie consiste à soutenir les femmes tout au long de leur carrière. En 2018, environ un tiers des nouvelles chaires professorales (31%) ont été pourvues par des femmes. Cette tendance à la hausse du nombre de nominations féminines s'observe surtout depuis ces deux dernières années. Le Conseil des EPF entend veiller à ce que la proportion de femmes au sein du corps professoral progresse de manière constante. La part de nominations de femmes a atteint 33% (2017) et 31% (2018). Entre 2008 et 2017, la part de femmes professeures est passée de 10 à 15%.

Budget 2019: Investir dans des domaines de recherche cruciaux

Durant sa session d'hiver 2018, le Parlement a procédé à un ajustement de 30 mio CHF dans le budget du Domaine des EPF. Le Conseil des EPF se félicite du soutien accordé par le Parlement et utilisera les ressources de manière efficace et dans une optique stratégique. Ainsi, le Domaine des EPF injectera ces fonds supplémentaires dans des domaines de recherche susceptibles de générer des impulsions significatives pour la recherche et l'industrie en Suisse. Parmi ceux-ci, citons la science des données et la numérisation, les technologies médicales ainsi que les nouvelles technologies et les nouveaux matériaux. Le Domaine des EPF envisage par ailleurs de mettre sur pied un réseau national de centres dédiés au transfert technologique pour aider les PME et l'industrie à développer de nouveaux procédés et matériaux, qui déboucheront sur des produits commercialisables. Il souhaite aussi mettre l'accent sur la cybersécurité. Aujourd'hui déjà, les institutions du Domaine des EPF sont les centres de compétences et les partenaires privilégiés des secteurs public et privé en la matière. Il faut donc miser sur la poursuite du développement de ces compétences pour mieux protéger la Suisse contre les cyberrisques.

De nombreux pays investissent plus que la Suisse dans la recherche et le développement

Les ressources financières allouées à la formation et à la recherche ont un impact économique direct. La recherche et la formation dans le secteur technologique sont aujourd'hui des facteurs essentiels de la réussite économique. C'est pourquoi de nombreux pays augmentent leurs dépenses en matière de formation, de recherche et d'innovation. L'Allemagne prévoit de faire passer ses investissements dans la R&D de 3% à 3,5% du PIB. En Suisse, ce pourcentage est de 3% environ. Le gouvernement français a annoncé en mars 2018 qu'il investirait 1,5 milliard d'euros dans la recherche sur l'intelligence artificielle au cours des cinq prochaines années. Les deux grandes puissances économiques que sont les Etats-Unis et la Chine ont augmenté de 12% et de 14% leurs investissements dans la recherche et le développement. Ces mesures ont déjà débouché sur de premiers résultats. Ainsi, en 2017, la Chine a déposé pour la première fois davantage de brevets européens que la Suisse. Dans les classements internationaux également, les universités chinoises progressent rapidement. Un financement stable en Suisse s'avère donc indispensable pour rester en première ligne.

Importance du transfert de savoir vers l'économie

Il ressort d'une étude publiée récemment que les institutions du Domaine des EPF sont à l'origine de nombreux brevets de très grande qualité. Près d'un tiers de ceux qui ont été analysés pour les besoins de l'étude sont de classe mondiale, ce qui signifie qu'ils appartiennent aux 10% de brevets les mieux classés à l'échelle internationale dans chacune des technologies retenues. Les institutions du Domaine des EPF se distinguent plus particulièrement dans les technologies propres aux drones, les technologies de sécurité et l'énergie photovoltaïque. Seuls l'Université d'Harvard et le *Massachusetts Institute of Technology* (MIT) aux Etats-Unis affichent un nombre supérieur de brevets de classe mondiale. Les institutions du Domaine des EPF accordent la priorité à la collaboration avec l'économie et au transfert de savoir dans la recherche de pointe. Preuve en sont les 376 brevets sur lesquels ont débouché des coopérations avec l'économie. Le Domaine des EPF a également participé à plusieurs projets qui ont généré 479 autres brevets appartenant exclusivement aux entreprises ou établissements partenaires. Le transfert de savoir dépend aussi du facteur humain puisque 3801 brevets industriels mentionnent au moins un chercheur ayant travaillé pour le Domaine des EPF par le passé et déposé des brevets dans le cadre de cette précédente activité.

Salaires 2019: Adaptation au renchérissement

Les négociations salariales menées par le Conseil des EPF avec les partenaires sociaux ont débouché sur une compensation du renchérissement de 0,8%. Des négociations complémentaires auront lieu en février 2019. Ce faisant, le Conseil des EPF s'aligne sur la manière de procéder du Conseil fédéral, qui prévoit aussi de nouvelles négociations avec les partenaires sociaux en février. Des augmentations de salaire individuelles en fonction des prestations et de l'expérience demeurent possibles.

Renseignements

Gian-Andri Casutt, responsable de la communication

Téléphone +41 (0) 44 632 20 03

Mobile +41 (0) 79 636 94 64

gian.casutt@ethrat.ch

Conseil des EPF, Haldeliweg 15, CH-8092 Zurich, www.cepf.ch

Le Conseil des EPF est l'organe stratégique de direction et de surveillance du Domaine des EPF, constitué des deux écoles polytechniques fédérales ETH Zurich et EPFL ainsi que des quatre établissements de recherche PSI, WSL, Empa et Eawag. Nommé par le Conseil fédéral, le Conseil des EPF supervise les plans de développement, organise le controlling et assure la coordination du Domaine des EPF. A ce titre, il établit le budget et les comptes du Domaine des EPF et coordonne la gestion ainsi que le maintien de la valeur et de la fonction du parc immobilier. Le Conseil des EPF est l'autorité investie du pouvoir de nomination et représente le Domaine des EPF auprès des autorités de la Confédération. Il est assisté par un état-major chargé de préparer les dossiers et de les mettre en œuvre.